

Clin d'oeil



A l'heure où nous écrivons ces lignes, fin novembre, l'acte II du confinement avait été "allégé" pour permettre une meilleure approche des fêtes de fin d'année. Cependant, et quoiqu'il en soit, le virus court toujours et il est recommandé de porter le masque et de respecter les distanciations. Il en va de la responsabilité de chacun d'entre nous. Contrairement à ce que laisse supposer le dessin de Didier Laguerre, le port du masque ne concerne pas les animaux...

Portrait d'artiste : Annette Piquemal

C'est en 1990 qu'Annette Piquemal a choisi notre commune, sur les hauteurs, hameau de La Citadelle. Sa passion pour le dessin, elle l'attribue à son papa qui peignait à l'huile : « Avec mon frère Bernard, on peignait aussi. En grandissant j'ai arrêté... » En classe de 4ème, elle fait du dessin un moyen de... subsistance : « Je dessinais des portraits de femmes et je les

échangeais avec les garçons contre des chocolaines, sourit-elle. On peut dire que le dessin m'a nourrie... J'ai fait aussi un peu de caricatures. C'était rigolo... » Aujourd'hui ce sont les visages, ou plutôt leurs expressions qui ont sa préférence, « le regard surtout ». Récemment elle a illustré un recueil de poèmes signé Alain Antonell et intitulé Toi Emoi.

Annette Piquemal fait partie de la chorale du village Corde Vocale et se passionne pour le tango argentin et les danses traditionnelles qu'elle enseigne depuis l'âge de 18 ans. Son souhait serait de créer une bibliothèque de plein-air sur le village, un endroit où les gens pourraient parler et échanger : « Ce serait important surtout pendant la période que nous traversons... »



Action sociale et d'animation

Des membres du conseil municipal et de la commission en charge du social et de l'animation du village se sont retrouvés pour une analyse de la situation. Il semblerait que sur notre commune, il n'y ait personne de vraiment délaissé même si beaucoup peuvent être impactés par une sensation de solitude plus dure à affronter encore dans ces soirées d'hiver. Contrairement aux dernières années, en 2020, les retrouvailles des

quartiers n'ont pu avoir lieu là où on avait pris l'habitude de se retrouver. Les projets d'y associer tout le monde par ces initiatives de rencontres estivales n'ont pas pu se concrétiser. Le repas des Aînés qui avait l'avantage de réunir une tranche de la population afin de démarrer l'année civile par des réjouissances fraternelles n'aura pas lieu, pas plus que les repas organisés par les associations à l'occasion des fêtes.

La traditionnelle galette qui s'adressait à toute la population pour la présentation des vœux de la municipalité ne peut pas être programmée. Par contre, il nous paraît fondamental de conserver le colis destiné aux anciens de notre village, ne serait-ce que pour signifier qu'on ne les oublie pas. A l'instar d'autres communes comme la nôtre, nous irons par ce biais à la rencontre des 75 ans et plus.

Les délégués de la commission

Sophie MONNERET
Christine PALUMBO

Sandrine SERRANO
Pascal PHILIP
Annette PIQUEMAL

Lionel GLINKA
Martine ESTAQUE
Marie Luce FOURNIE

Patricia LAURENT
Alice ANTUNES
Daniel ALARD

Francis LAGUERRE

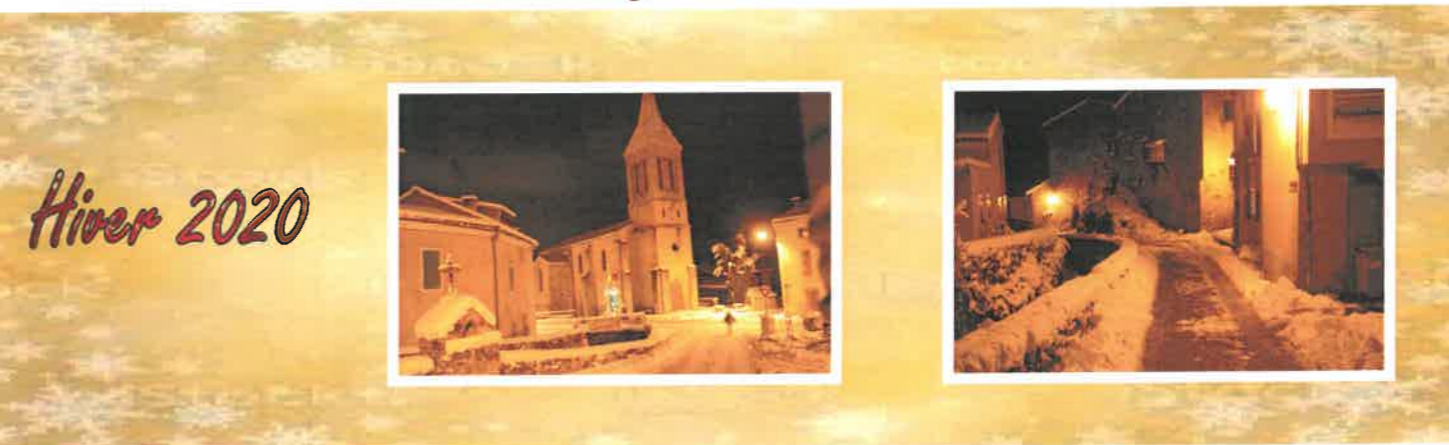
Naissance

Bienvenue à
Dimitri

Né le 20 novembre 2020
Félicitation aux parents
Chloé Fraise et Mickaël
Migliore sans oublier les
grands parents Martine
et Jean-Luc Fraise ainsi
que sa sœur Mélia.



"Au fil des saisons"



Horaires d'ouverture
du secrétariat :
lundi et jeudi :
15h 30 à 18h 30

Ouverture au public :
mardi, mercredi, vendredi :
7h 30 à 10h 00
Téléphone / fax :
05.61.65.30.98
mairie-de-
prayols@wanadoo.fr

Responsable de publication :
Francis Laguerre
Comité de rédaction :
Francis Laguerre
Didier Laguerre
Sandrine Serrano



Sommaire :

- Page 1 : Bonnes fêtes
- Page 2 : Projet de l'agglomération
- Page 3 : Traitements des déchets Antennes
- Page 4 : Eglise : historique
- Page 5 : Travaux à l'église Carnet noir
- Page 6 : Commémoration 14-18 Chasse aux sangliers
- Page 7 : L'écho des associations Travaux en régie Boîte à livres
- Page 8 : Clin d'oeil Naissance Portrait d'artiste Commission sociale

EDITORIAL

Bonnes fêtes à tous !

Dans cette période de crise sanitaire, la gestion municipale se poursuit au gré des directives nationales relayées par la Préfecture. La dynamique associative est ralentie et tout le monde est dans l'expectative. Les relations sociales sont une nécessité vitale et chacun espère retrouver des activités familiales, de loisirs ou de voisinage sans inquiétude et sans appréhension. Mais les retombées économiques vont mettre certains d'entre nous dans la difficulté, ce qui ne réjouit personne. Même pour ceux qui ne

seront pas, a priori, aussi touchés matériellement et financièrement, personne ne peut se prévaloir d'être à l'abri. L'incertitude s'est invitée et il faudra bien trouver en soi les ressources pour repartir vers d'autres projets, vers d'autres représentations de la vie. Même si des solutions pourront nous aider à dépasser ces difficultés, il y a eu une prise de conscience de notre vulnérabilité individuelle et collective. Le « risque de mourir », sous d'autres formes que la Covid, est toujours présent, (grippe, cancer,

AVC, accidents...). Il y aura toujours des défis à relever collectivement liés par exemple aux incidences climatiques ou au terrorisme. Il faudra donc sûrement revisiter notre façon de vivre, relativiser notre pouvoir sur les événements et réinventer une forme de solidarité. En attendant, chacun réagit selon sa personnalité, ses ressources et ses réseaux humains. Il s'agit de ne rien regretter de son passé et de ne pas avoir peur de l'avenir.

Francis LAGUERRE



Projet de territoire : 3, 2, 1... participez

L'agglomération Foix-Varilhes s'est engagée dans une démarche d'actualisation de son projet de territoire adopté en décembre 2017 (consultable dans le kiosque du site de l'agglomération : www.agglomeration-foix-varilhes.fr) et reposant alors sur trois piliers : Le développement de l'économie, de l'emploi et l'attractivité.

Le renforcement des solidarités et des services au public.

La protection et la valorisation de l'environnement et du cadre de vie.

La démarche d'actualisation a été lancée en septembre 2020 lors d'une conférence des maires et aboutira en mars 2021 à une adoption formelle en conseil communautaire.

Dans l'intervalle, un large travail participatif a été engagé par l'agglomération associant :

- 32 000 habitants
- 70 conseillers communautaires.
- 521 conseillers municipaux.
- 42 maires.
- 200 agents de l'agglomération.
- 48 membres du conseil de développement (habitants du territoire) Xavier Deferluc ancien Conseiller municipal de Prayols en fait partie.

En tant que représentant des citoyens de l'agglomération Foix-Varilhes, le conseil de développement est associé à cette démarche. Accompagnez-le et participez à l'élaboration du projet de notre territoire en envoyant votre contribution

avant le 15 janvier 2021 à :

projetdeterritoire@agglomeration-pfv.fr

L'objectif est de faire part de vos réflexions, soumettre vos idées, partager vos analyses, et surtout faire des propositions dans une ou plusieurs des quatre priorités fixées par le président de l'agglomération, Thomas Fromentin, pour les six ans à venir :

- Attractivité et développement économique.

- Solidarités humaines, au travers notamment du renforcement de nos actions pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées.

- Transitions énergétique et environnementale avec l'objectif d'améliorer significativement les mobilités du quotidien.

- Solidarités territoriales avec la sanctuarisation des fonds de concours voirie et la création d'un service de soutien aux communes.

Vos contributions seront analysées et intégrées aux réflexions et travaux du conseil de développement, et viendront ainsi compléter et enrichir notre projet de territoire. Le président de l'Agglomération, nous a rejoints lors d'un conseil municipal comme nous le lui avons proposé. Il a tout d'abord exposé les grandes lignes du projet territorial : développement économique, soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie, mobilité du quotidien, aide aux communes sur la voirie, sur l'ingénierie et as-

sistance juridique, marchés publics et projets d'investissement. D'autre part, il a précisé que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera étudié pour être adopté ou pas en juillet 2021. Pour l'offre de mobilité au quotidien, une délégation de service public sera sollicitée mais d'ores et déjà pour notre commune une navette qui assurerait un bouclage entre Montgailhard et Foix dans les deux sens serait la bienvenue ainsi qu'une desserte pour la gare et le CHI-VA. La question des déchets verts a été abordée avec la préoccupation de réduire ce type de collecte qui revient très cher pour la gestion du SMEC-TOM. Il faudra arriver à trouver d'autres méthodes comme le broyage ou le compostage. Il y a des communes où on ne ramasse pas les déchets verts. Enfin, le pôle jeunesse est en passe d'être construit entre l'Estive et l'Agglomération avec des financements pour l'animation des jeunes afin d'accompagner les projets.

Le bulletin de l'agglomération vous parviendra par la Poste ces jours-ci, sinon on en tient à votre disposition à la Mairie.

Le bulletin de l'agglomération vous parviendra par la Poste ces jours-ci, sinon on en tient à votre disposition à la Mairie.



Construction du pôle jeunesse collaboratif



Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes
1A avenue du Général de Gaulle - 09000 FOIX -
Tél. : 05 34 09 09 30 -
accueil@agglomeration-pfv.fr
www.agglomeration-foix-varilhes.fr



14 commissions où siègent tous les délégués de l'agglomération et les suppléants ont été constituées autour des thèmes suivants :

- Solidarités, personnes âgées
- Economie
- Travaux, voirie, pluvial
- Environnement
- Tourisme
- Culture
- Mobilités
- Finances
- Sports
- Habitat, politique de la ville, gens du voyage
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Agriculture, ruralité
- Communication
- Ressources humaines



Écho des associations...

Pétanque

« C'est une année compliquée... » Comme ailleurs, le président Pierre Goncalves s'est montré grave à l'heure d'aborder l'AG de son club. D'ordinaire, ce dernier propose, plusieurs temps forts comme les concours amicaux du vendredi soir, de mai à septembre, mais compte tenu du contexte, ils ont été annulés. Pour compenser les boulistes se sont parfois retrouvés en petit nombre le dimanche après-midi avec toutes les précautions qui s'imposaient. Quant au Challenge Edouard Mejuto qui rassemble les meilleures doublettes du département, il a été

purement et simplement annulé.

Pour aussi petit qu'il soit (14 licenciés) le club est engagé dans les divers championnats officiels ce qui le contraint à observer le règlement. Les joueurs doivent obligatoirement porter une tenue correcte. Bien entendu, tout cela a un coût, 1.500 €, en partie amorti par les joueurs qui ont dû mettre la main au portefeuille pour bénéficier d'une veste officielle, d'un polo, d'un pantalon et d'un coupevent. De son côté, la mairie a maintenu sa subvention de 600 €, ce qui a été fait pour toutes les associations qui malgré la crise sanitaire ont conti-

nué tant bien que mal à animer le village.

Chorale Corde Vocale

La chorale de notre village a répété entre les deux confinements (avec barrières sanitaires), mais les adhérents n'étaient présents qu'à 60%. Bien sûr comme pour les autres associations, cette coupure est un coup de frein à l'activité, d'autant que l'ensemble devait se produire à l'occasion de l'inauguration des travaux de l'église. Quant au concert de Noël il n'était pas d'actualité.



A pareille époque, celle de Noël, les enfants de l'école de notre village alors dirigée par Janine Prouchet (années 60-70), apprenaient un chant de circonstances, en occitan, qui disait :
« Quant d'intrarem dins l'estable / i tiraren lè capel / i diren efant aimable / Benen tè canta nouelh... » C'était alors pour les élèves un des rares moments de « détente » avec la lecture des Trois messes basses, d'Alphonse Daudet. Trois autres chants, patriotiques ceux-là, étaient au programme : La Marseillaise, le Chant du départ et le Chant des partisans. Le 15 août, jour de la fête votive, et malgré qu'ils fussent en vacances, les élèves se rendaient au cimetière pour l'appel aux morts de 14-18 et pour réciter Hymne, un poème écrit par Victor Hugo : « Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie... »

Travaux en régie

L'équipe des agents communaux de notre commune a, tout en assurant les travaux courants d'entretien, réhabilité les locaux (classes du rez-de-chaussée de l'ancienne école) où le comité des fêtes et les autres associations se réunissent et entreposent leur matériel. Ils ont également refait le toit du relais de télévision qui jouxte le

terrain de foot et procédé à de nombreux travaux de signalisation (monument des Guérilleros par exemple). L'étanchéité du bassin face à l'église a aussi été réalisée. Les nids de poule qui dégradaient la chaussée ont été bouchés. Sur les pistes, l'aire de pique-nique des Stagnels a été nettoyée et une nouvelle table en bois implantée à

côté du belvédère qui avait été restauré. Les sapins de Noël ont été apposés puis décorés et les illuminations ont été préparées pour fonctionner jusqu'au 10 janvier et marquer ainsi traditionnellement les fêtes. Enfin, ils ont contribué à la restauration de l'église (sol et sous-bassement plus les bancs).



Boîte à livres

Une boîte à livres a été installée sous l'auvent de la mairie (côté sud, face à la place du marché) à proximité du défibrillateur. Il s'agit désormais de la faire vivre en apportant des livres (de petit gabarit) que vous

souhaitez mettre gracieusement à la disposition d'autres lecteurs. On envisage d'en positionner dans d'autres secteurs du village, au niveau de lavoirs par exemple, surtout si cet initiative rencontre du

succès. Il y aura en plus la possibilité d'accéder à des ouvrages ou revues disponibles en mairie et pour lesquels il faudra s'inscrire au moment du prêt car ces documents doivent rester une propriété de la commune.



Commemoration 14 - 18

Comme toutes les commémorations, celle du 102ème anniversaire de l'armistice de 1918 a eu lieu dans la plus stricte intimité, huit personnes au total, des membres du conseil municipal.

Avant de se recueillir Francis Laguerre a profité de l'occasion pour évoquer le cimetière dont il a souligné la qualité d'entretien : « Il reste très peu de tombes non entretenues... » dit-il.

La municipalité a acquis des terrains attenants pour permettre un agrandissement dès que le besoin se fera sentir. Le cimetière c'est aussi un dépositaire et un columbarium.

Le premier magistrat a rappelé que les travaux dans un cimetière sont soumis à de lourdes contraintes, comme par exemple l'interdiction de sortir les fouilles (terre) de son enceinte. Pour tous travaux une demande est obligatoire.

Place ensuite à la cérémonie proprement dite avec lecture du message ministériel et de la liste composée de 20 noms, ceux des soldats qui récemment ont perdu la vie au combat : « J'ai aussi une pensée, dira le Maire, pour les personnes qui auraient voulu être là et qui, crise sanitaire oblige, ne peuvent pas, ainsi que les élèves de l'école de Ferrières-Prayols qui d'ordinaire nous accompagnent... »

Chasse aux sangliers

Depuis début septembre, les sangliers sont à l'origine de dégâts dans les jardins et les prés :

« Plus aucun promeneur, jogger ou vététiste sur les pistes durant la période du confinement, le calme s'est installé sur le massif et le gibier a pris ses aises », explique à ce propos le président de l'association de chasse du village, Jean-Luc Fraisse.

Le deuxième confinement n'a pas arrangé les affaires puisque la chasse a fermé tout le mois d'octobre suite à un arrêté préfectoral. Malgré les battues effectuées dont une battue administrative (deux sangliers tués...), les résultats n'ont pas été

au rendez-vous. L'agraillage qui permettait de «décantonner» (le repousser dans la montagne) le gibier est interdit et comme la chasse à côté des habitations est interdite aussi, il nous est difficile d'intervenir... Le comportement des sangliers est sporadique. Parfois ils se réfugient de l'autre côté de l'Ariège pour être tranquilles. »

Autre élément, le manque de chasseurs. On estime qu'en France leur nombre a été divisé par deux en l'espace de 40 ans. Prayols et les autres villages dans leur ensemble n'échappent pas à la règle.

Le Maire tient à préciser qu'il a entrepris de nombreuses démarches pour trouver une solution face

à ceux qui ont subi des dégâts. En plus des agriculteurs, une vingtaine de propriétaires ont vu leur espace privé littéralement labouré à plusieurs reprises.

Le Lieutenant de l'ouvetrie, le Directeur de la Fédération de chasse ont été contactés.

Un courrier est parti à la Préfecture qui a répondu s'adresser à la Direction Départementale des Territoires.

Ce problème n'a que trop duré même si la solution n'est pas évidente. dommage simplement que les chasseurs n'arrivent pas à se coordonner avec d'autres associations pour se mobiliser jusqu'à aboutir à un résultat déterminant car c'est la période la plus appropriée pour agir.

Traitement des déchets

Beaucoup d'entre vous s'appliquent à trier les déchets et participent à maintenir notre commune propre. Malgré cela, on trouve encore trop de papiers, canettes et autres débris qui jonchent le sol régulièrement.

Notre employée s'évertue chaque semaine à ramasser dans les espaces publics et dans les fossés ces déchets.

C'est la communauté d'Agglo qui a la compétence de la collecte qui a été déléguée au SMECTOM.

Il y a une volonté affichée pour une réduction raisonnable mais indispensable des déchets en général. Il s'agit d'une question de coût et de durée de stockage. Aussi il faut veiller à mieux trier (sacs

jaunes) et à concevoir autrement la gestion des déchets verts.

Sur le territoire de l'Agglo, un certain nombre de communes n'ont pas souscrit à la collecte des déchets de jardin. C'est l'ensemble de la population qui paie ce service quand il existe.

Dorénavant, les bacs qui avaient été mis à disposition jusqu'ici gracieusement vont être soumis à une location annuelle pour ceux qui voudront conserver ce ramassage. Reste posé le traitement de ces déchets.

D'abord, on ne peut plus brûler, exception faite pour les agriculteurs et exploitants forestiers sous certaines conditions soumises à déclaration.

Il n'est pas permis non plus de déposer ces déchets vert le long des berges de cours d'eau comme l'Ariège pour cause de pollution. Il reste donc l'épandage des herbes et des feuilles dans la propriété, sous les haies ou les arbres, ou alors le compostage (des composteurs sont à disposition au SMECTOM pour une dizaine d'euros) ou encore le broyage des branches avec la possibilité de prêt au SMECTOM pour les particuliers.

De plus la commune envisage d'organiser une opération «kiosque à broyat» dont nous aurons l'occasion de reparler dans la prochaine lettre puisque cette opération se tiendra en avril.

Antennes

La commune a la chance d'être propriétaire d'une parcelle particulièrement prisée pour les réseaux de télécommunications et de rediffusion, parcelle située au Prat d'Albis. A quelques mètres près, d'autres propriétaires auraient pu être concernés et pas nous (ONF, Ferrières, Ganac ou Foix). Il s'agit d'un site pertinent pour les sociétés qui nous ont sollicités pour ériger les antennes qu'on voit bien depuis la plaine de Prayols pour assurer la connexion aux réseaux ainsi raccordés pour la télécommunication (radio, télé, téléphone...).

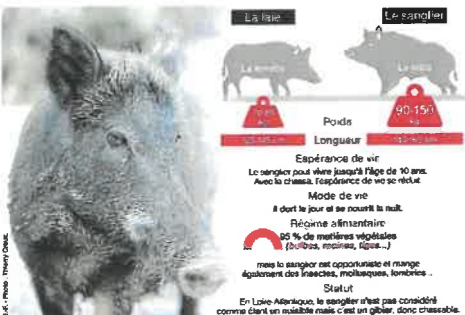
C'est en 2000 que TDF avait contacté la municipalité en place pour conventionner la location de la parcelle du Prat del Redon afin de positionner une antenne de 70m de haut. En 2013, la société ITAS a souscrit une location pour implanter son antenne qui a été ensuite reprise par TDF. Enfin Towercast a sollicité la municipalité à son tour en 2016.

Des baux avaient été signés pour plusieurs années. Or, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage par la société JPG Consulting, les contrats ont pu être remis en question et renégociés au

regard de l'évolution de ce marché et des prestataires avec qui nos locataires sous-traitent pour être hébergés sur ces antennes.

Cette réactualisation doit permettre à la commune de recevoir en conséquence des participations annuelles non négligeables qui viendraient ainsi compenser le manque à gagner dû aux dotations d'Etat qui continuent de baisser, ce qui se fait ressentir depuis maintenant une dizaine d'années.

Nous aurons l'occasion d'y revenir au moment de l'adoption du prochain budget.



Église : toute une histoire...



L'église fait partie de notre patrimoine même si elle n'est pas classée. Elle a fait l'objet de gros travaux de peintures et d'entretien d'où cette double page qui lui est consacrée



Dans la nuit du 23 au 24 mai 1839, conséquence du ruisseau soudainement en fureur, une inondation emporte tout sur son passage et en particulier le petit cimetière qui se trouve alors autour de l'actuelle église. La chapelle, puisqu'il ne s'agit alors que d'une chapelle, est elle aussi sérieusement endommagée. Des récits révèlent que les cercueils furent déterrés par la violente montée des eaux et les coulées de boue. Cela d'ailleurs contraindra les élus de l'époque à construire un nouveau cimetière, à l'emplacement de celui que nous connaissons aujourd'hui.

A propos de l'église, il faut attendre 1868 pour que le curé de l'époque, un certain Cazenave tire une première fois la sonnette d'alarme. Dans une lettre qu'il adresse au conseil municipal il écrit « combien il est douloureux et inconvenant pour la dignité du culte, d'avoir à célébrer les Saint-Mystère, dans une église entièrement délabrée et dont une partie du sanctuaire et de la toiture menacent ruine »

L'architecte en chef qui a eu vent de l'histoire convient que « l'église de Prayols est beaucoup trop petite pour contenir la population. Elle est exagérément basse et humide se trouvant en contrebas du sol extérieur. »

Le curé Cazenave ne s'arrête pas en si bon chemin et écrit même au ministre de l'époque une lettre en date du 22 janvier 1870, « pour solliciter un soutien de l'Etat (...) Je suis convaincu que vous aurez pitié de moi... »

Il écrit également au Préfet pour, d'une certaine manière dénoncer, la passivité du maire de la commune : « Soyez assez bon, lui dit-il, pour pousser vivement Monsieur le Maire qui est un peu lent et pour lui donner de la sollicitude et lui dire que vous serez réduit à la pénible nécessité de faire interdire le sanctuaire dont la voûte, déjà en mars 1870, menaçait ruine... Daignez Monsieur le Préfet faire usage de votre autorité en mettant Monsieur le Maire en mesure d'agir... »

Le message semble être passé si l'on s'en réfère au compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 mars 1873. Deux options se présentaient aux élus locaux : l'agrandissement de l'église pour un montant de 15.870 francs ou la construction d'un édifice flambant neuf pour 18.600 francs.

C'est la deuxième solution qui sera retenue, « mais les deux chapelles latérales et la flèche du clocher seront ajournées faute de ressources... »

Les crédits alloués sont complétés par une souscription qui met à contribution (1874), quatre-vingt-quatorze donateurs prayolais. Certains versent de l'argent, d'autre proposent leur main-d'oeuvre. De la décision de construire une église jusqu'au moment où elle sera dotée d'une cloche, il s'écoulera vingt-six ans.

La décision de faire fonder une cloche à l'entreprise Vinel de Toulouse est prise par les élus le 29 juillet 1899, mais attention pas n'importe quelle cloche : « Il nous faut le fa dièse en dessus du la dièse... » peut-on lire, ce qui correspond à un son de 370 Hz (maximum 493, minimum 261). La décision d'installer une horloge sera prise dans une délibération du 21 janvier 1900.



Photo probablement prise peu après l'achèvement des travaux puisque le clocher n'est pas encore équipé de l'horloge.

Travaux à l'église



C'est en 1998 que l'église avait été rénovée, en particulier le chœur décoré de trois grands tableaux peints à même le plâtre.

En vingt-deux ans, l'humidité les a peu à peu écornés, faisant aussi sauter le plâtre en certains endroits de la nef centrale à 8,50m de hauteur.

Ce sont les employés communaux qui sont entrés les premiers en action en mettant à l'écart les bancs et les nombreuses statues. Pour accéder au plafond, l'en-

treprise de peinture RKP a d'abord dû protéger le sol et monter un échafaudage mobile en conséquence. Dans un des transepts (pièce latérale) une fuite provenant du toit a nécessité le remaniement de quelques tuiles. C'est ensuite un minutieux travail de décapage, de rebouchage en particulier dans le chœur, partie la plus exposée aux intempéries, côté nord. Une peinture à la chaux a été utilisée. Le montant de ces travaux est de 21.000 € subventionnés à hauteur

de 60%. A cette somme on doit ajouter 8.798 €, prix à payer pour le remplacement du carillon, et 2.346 € pour la future sonorisation.

Sans trop tarder malgré le coût de cette opération, la municipalité a fait le choix de maintenir un des atouts du patrimoine communal en bon état. La commission d'Art sacré a été consultée comme il se doit. Espérons pouvoir inaugurer dès que la situation le permettra notre église restaurée par un concert de notre chorale locale.

Carnet noir

« Suzy » Laguerre

Pour tous, elle était « Suzy ». Dans les années « 60 - 70 », elle avait cumulé les (petits) commerces, qui à cette époque rendaient pourtant bien service. La « cabine téléphonique », pour commencer, autrement dit le seul lien avec l'extérieur qui lui a valu d'avaloir des dizaines et des dizaines de kilomètres puisqu'il s'agissait d'informer un administré d'un appel. Elle avait également tenu un dépôt de tabac, de boissons, de bouteilles de gaz, et assurait La Dépêche du Midi le dimanche, journal dont elle sera d'ailleurs correspondante. Rien de bien rémunérateur en vérité, mais l'essentiel était ailleurs. Lorsque

Jean son mari fut élu maire, (1972) elle assura une partie du travail administratif en remplissant les dossiers. En perdant trois enfants et, plus récemment son petit-fils Julien (2005), « Suzy » n'avait pas été épargnée par le destin. Elle est partie paisible le 21 septembre, dans son sommeil. Comme elle le voulait. Elle avait 94 ans.

Jean Gil

Sentenac, Amiel, Gil... Ce sont les noms des boulangers ambulants qui, de mémoire, à partir des années « 60 », ont alimenté notre village. Jean Gil était du nombre. Fils de paysans installés en Algérie, il arrive en France en 1962, contraint par les évé-

nements que chacun devine. Direction Toulouse dans un premier temps, puis Foix où il savait une boulangerie à vendre, celle de M. Sentenac, Rue des Salenques. Plus tard, il s'installera Rue Lazéma où son pain brioché est remarquable. Tous ceux qui l'ont connu dans l'exercice de son métier gardent de Jean Gil un bon souvenir. Il aimait parler, « aimait les autres... » au point de leur faire crédit et de parfois passer sous silence une ardoise. Affaibli par les conséquences d'une mauvaise chute, il s'est éteint paisiblement le 3 novembre. Il avait 92 ans. Il est le papa de Patrick qui participe en qualité de bénévole aux manifestations organisées dans notre village.